



## Honoraires de Transactions TTC à la charge du vendeur Tarifs en vigueur au 01 Janvier 2023

| Prix de vente            | Honoraires TTC |
|--------------------------|----------------|
| Jusqu'à 50 000 € inclus  | 5 000 €        |
| De 50 001 € à 70 000 €   | 6 000 €        |
| De 70 001 € à 90 000 €   | 7 000 €        |
| De 90 001 € à 130 000 €  | 8 000 €        |
| De 130 001 € à 170 000 € | 9 000 €        |
| De 170 001 € à 190 000 € | 10 000 €       |
| De 190 001 € à 200 000 € | 11 000 €       |
| De 200 001 € à 220 000 € | 12 000 €       |
| De 220 001 € à 500 000 € | 5 %            |
| De 500 001 et plus       | 4 %            |

- ✓ Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le prix de vente. Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature définitive.
- ✓ En cas de mise en vente par une indivision dans le cadre d'une succession ou par un professionnel, promoteur ou marchand de biens, les honoraires pourront être à la charge de l'acquéreur. Dans ce cas les honoraires ci-dessus seront calculés sur le prix net hors honoraires.